

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.4/803  
18 novembre 1975  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trentième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Points 23 et 88 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET  
AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DES TERRITOIRES SOUS ADMINISTRATION PORTUGAISE

Lettre datée du 10 novembre 1975, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Comme suite aux communications précédentes sur la même question, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un télégramme que le Comité national chargé de la décolonisation a adressé récemment simultanément aux Présidents du Frente Revolucionária Timor Leste Independente (FRETILIN), du Mouvement anticommuniste, anciennement União Democrática de Timor (UDT) et de l'Associação Popular Democrática Timorense (APODETI), au sujet de la décolonisation de Timor.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 23 et 88 de l'ordre du jour de la trentième session ordinaire.

Le représentant permanent du Portugal  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) José Manuel GALVÃO TELES

ANNEXE

1. Conscient du fait que la crise à Timor doit être résolue par des moyens pacifiques grâce à des pourparlers entre le Gouvernement portugais et les partis de Timor, à savoir le Mouvement anticommuniste, anciennement União Democrática de Timor (UDT), le Frente Revolucionária Timor Leste Independente (FRETILIN) et l'Associação Popular Democrática Timorense (APODETI),
2. Ayant présent à l'esprit l'offre opportune du Gouvernement australien d'organiser des pourparlers en Australie, en un lieu jugé avantageux pour toutes les parties,
3. Le Comité national de la décolonisation propose que des pourparlers entre la délégation portugaise, dirigée par le Ministre de la coopération extérieure, M. Victor Crespo, et des représentants des trois partis politiques aient lieu en Australie, entre le 15 et le 20 novembre; il attend de recevoir un accord en ce qui concerne la date et le lieu des entretiens de même que l'inscription, à l'ordre du jour, des points ci-après :
  - a) Proclamation et observation d'un cessez-le-feu;
  - b) Mise en place d'un mécanisme permettant le passage de Timor à l'autodétermination;
  - c) Retour des réfugiés qui se trouvent au Timor indonésien.

Le Comité national de la décolonisation

-----